



Cuzac à l'heure du budget 2016

Lors du Conseil Municipal du 11 avril, les élus Cuzacois ont voté le budget 2016 de la commune, ainsi que ceux de l'Eau et de l'Assainissement. Cette année sera marquée par deux projets importants : la fin des travaux à la maison «du Levant» et sa mise en location avant l'été et la rénovation de la salle des Fêtes dans une perspective d'économie d'énergie. D'autre part, la Commune prévoit des travaux sur le réseau d'approvisionnement en eau potable et encore quelques travaux à la station d'épuration. Enfin, Cuzac engagera également le balisage de deux chemins de randonnées initialement repérés par le Comité des Fêtes pour la journée «rando» de juin 2015.

Côté finances, le Conseil Municipal a décidé, pour faire face notamment à la baisse des dotations de l'Etat, d'augmenter de 2% les impôts locaux et fonciers. Pour information, nous restons parmi les communes du Lot ayant un taux d'imposition le plus bas.

Le budget de la Commune pour 2016 se décompose comme suit : 224 156 € pour la section Fonctionnement et 152 775 € en Investissement. Le budget voté pour la partie Assainissement est de 49 396 € et de 114 715 € pour le service d'approvisionnement en Eau Potable.

Le mot du Maire

Mise en garde concernant la circulation des véhicules dans le bourg.

Des riverains se plaignent du manque de sens civique de certains habitants roulant beaucoup trop vite !

Si ces plaintes perdurent, je me verrai dans l'obligation de prendre un Arrêté Municipal limitant la vitesse à 30km/h dans tout le Bourg.

*Geneviève Vandekerckhove
Maire de Cuzac*

COMMUNE de CUZAC
LOT 46270
05 65 34 04 84
cuzac.mairie@wanadoo.fr
Fax : 05 65 34 02 83

AVIS DE PUBLICITE

Collectivité :
Commune de Cuzac
Mairie - Place de la Liberté - 46270 Cuzac
Maire : Madame Geneviève Vandekerckhove

Objet du marché : Rénovation énergétique de la Salle des Fêtes.

Type de marché : marché public de travaux.

Procédure : procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Lieu d'exécution : Salle des Fêtes de Cuzac.

Conditions à remplir par les candidats :
- Prendre connaissance du règlement de la consultation ci-joint.
- Consulter le cahier des charges également joint.
- Avoir son entreprise basée dans le Lot, l'Aveyron ou le Cantal.

Les réponses doivent être envoyées à :
Geneviève Vandekerckhove, - Mairie de Cuzac, - 46270 Cuzac

Les offres doivent être envoyées par écrit et sous version papier.
Pour le 31 mai 2016 à 16h00 au plus tard.
Les demandes de renseignements complémentaires peuvent être faites :
- par téléphone : 06 11 37 07 50
- par mail : cuzac.mairie@wanadoo.fr
- auprès de Madame Vandekerckhove.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 12 avril 2016

Commémoration du 8 mai 1945

Elle aura lieu le **dimanche 8 mai à 11h00**. Nous vous donnons rendez-vous devant la Mairie, avant de nous rendre au monument aux morts. A l'issue de la commémoration, la municipalité invitera les Cuzacois à un vin d'honneur à la Salle des Fêtes.

Sacs Poubelles

La dotation provenant du SMIRTOM a été réceptionnée la semaine dernière. Les lots de sacs poubelles sont donc tenus gratuitement à votre disposition dès à présent en Mairie, aux heures de permanence de celle-ci, soit tous les **lundis de 15h à 18h et jeudis de 14h à 17h**, jusqu'à la fin du mois de mai 2016.

Cuzac se modernise

Station d'épuration, signalétique des entreprises, site Internet...

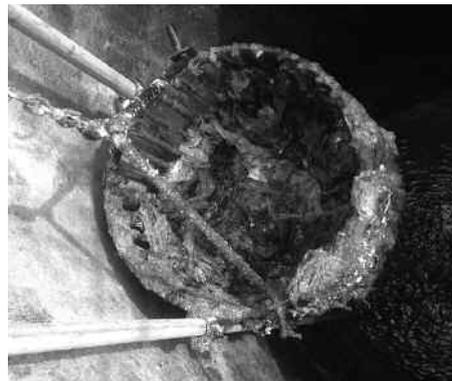
Travaux à la station d'épuration

Dans la semaine du 21 au 27 mars dernier nous avons changé la double «surverse» (installation en inox permettant de stopper les matières solides) de la partie «clarificateur» de la station d'épuration. La précédente, en métal, était complètement corrodée par l'eau. Pendant quelques jours le recyclage a donc été suspendu afin que les entreprises CDB (chaudronnerie) et Broussal (maçonnerie) puissent intervenir. Le clarificateur est donc prêt à fonctionner normalement.



Cela étant, et malgré plusieurs mises en garde dans cette Gazette, nous sommes désolé de constater que de nombreux «corps» étrangers (lingettes, serviettes hygiéniques, fibres textiles,...) arrivent toujours dans le système de recyclage. Ces éléments bouchent régulièrement les pompes, nous obligeant à intervenir manuellement pour des réparations. Vous comprendrez que ces interventions, en dehors de leur côté peu ragoutant, mettent en danger le bon fonctionnement général de la station. Nous avons la chance, à Cuzac, de bénéficier d'un assainissement collectif pour plus de la moitié des habitants, ce qui n'est pas le cas, loin s'en faut, des communes qui nous entourent. Mais notre installation n'a pas la même technologie ni la même puissance que les stations urbaines. Notre système est simple, certes, mais efficace dans de **bonnes**

conditions d'utilisation. Nous comptons donc, une fois de plus, sur votre sens civique, pour qu'à l'avenir, nous ne trouvions plus ce type de «déchets» (voir photo) à l'arrivée des eaux usées.



Un nouveau panneau d'informations à l'entrée de Cuzac

Depuis juillet 2015, une nouvelle Loi interdit la prolifération (parfois sauvage, il est vrai) de panneaux publicitaires le long des routes Départementales et Nationales. En conséquence, et également dans un souci de faire savoir aux visiteurs l'existence des entreprises de la commune, la Municipalité a autorisé ces-dites entreprises à faire fabriquer et installer un panneau de signalétique, de la même famille que ceux présents rue de l'Église. Qu'il s'agissent des hébergements présents à Cuzac, des artisans ou des commerçants, ce panneau invitera sûrement les automobilistes à faire un détour par notre commune !



Cuzac s'invite sur Internet !

Depuis le début de l'année, Cuzac dispose de son site Internet. Conçu et mis à jour régulièrement par Erick Beauchet, ce site a pour objet d'informer les Cuzacois sur l'actualité de leur commune mais aussi d'apporter des informations plus précises sur les questions administratives. Ce site a également été conçu pour apporter des informations touristiques aux visiteurs (hébergement, chemins de randonnées, curiosités Cuzacoises,...).



Quatre rubriques principales découpent le site :

Vie Municipale : le Conseil Municipal, qui fait quoi sur la Commune et dans les instances communautaires, les comptes-rendus des Conseils Municipaux, les Gazettes depuis 2014. Vous avez également la possibilité d'échanger avec vos élus, via un formulaire électronique. Enfin, un résumé des compétences du Grand Figeac vous permettra de mieux cerner les domaines d'intervention de la Communauté de Communes.

Vie Quotidienne : informations pratiques sur les démarches administratives, avec les liens Internet correspondants. Les équipements communaux.



Les Associations présentes sur la Commune. Et un panel de numéros «utiles», tant administratifs que pratiques.

Découvrez Cuzac : historique de la Commune, galerie photos et plan de Cuzac. Ce qu'il y a à voir et à faire chez nous : «Passées» de Cuzac, Eglise St-Saturnin, chemins de randonnées et de VTT, activités et animations (tennis, fêtes, festival,...), sans oublier les hébergements disponibles. Les entreprises locales. Les rendez-vous annuels de l'ensemble des fêtes et animations à Cuzac.

Agenda : mois par mois, les animations proposées par les associations Cuzacoises.

Ce site Internet est ouvert à tous ! N'hésitez pas à contacter Erick Beauchet pour toute demande de diffusion d'information (beauchet@exception.fr).

Rappels réglementaires sur les tailles de haies et d'arbres...

Vivre ensemble, c'est aussi respecter la Loi... Chaque année se pose le problème des arbres ou haies dépassant sur la voie publique ou chez les voisins. Nous vous rappelons ici, pour ceux qui sont concernés, les textes référants aux différents cas de figure.

• Selon l'article 673 du Code civil, si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété mitoyenne avangent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbre en cause (arbuste, rosier, grand chêne, etc.). Cependant, vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'élagage. Avant d'engager une procédure, la Mairie vous conseille de lui demander verbalement de faire le nécessaire. Si rien ne bouge, adressez-lui une demande d'élagage par courrier.

Attention : selon la jurisprudence, si votre voisin n'est que locataire, ce n'est pas à lui mais au propriétaire du fonds

d'effectuer l'élagage. En cas d'absence de réponse ou de refus suite à votre lettre, différentes solutions s'offrent à vous. Elles vont de la tentative de médiation à l'action en justice (renseignements en Mairie).

• Vous devez également veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public. Si tel est le cas, le Maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le Maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations seront alors mis à la charge des propriétaires négligents...

Le virus aviaire dans le Lot : ce qu'il faut faire

Le virus qui sévit actuellement est non-transmissible à l'homme. Il n'infecte que les volailles. Cette infection peut toucher presque toutes les espèces de volailles. Si vous possédez, à titre professionnel ou non, un élevage de volailles, voici ce que vous devez faire :

- Professionnel : déclarer à la DDCSPP de mon département mon élevage ;
- Particulier : recenser les volailles.

Dans les 2 cas, donner cet état à la mairie dès que possible.

Afin d'interrompre le cycle de transmission du virus, des mesures sont prises dans tous les élevages. Les élevages commerciaux commencent un vide des palmipèdes au 18 avril. Chez les particuliers (basse-cour), le confinement est demandé.

COMMENT ? : Il faut empêcher tout contact entre les volailles de basse-cour et les animaux sauvages ou les parcours des exploitations commerciales voisines. Mettre l'eau et la nourriture de vos volailles à l'abri de la faune sauvage, poser des filets et des épouvantails. Enfin, le cas échéant, appeler son vétérinaire s'il y a de la mortalité anormale



Le Grand Figeac vote aussi son budget 2016

Le 24 mars dernier, les élus du Grand Figeac ont voté le budget 2016. Côté Fonctionnement, le GF prévoit des recettes à hauteur de 26 469 963 € et des dépenses de 24 329 548 €, soit un excédent de plus de 2 M€ viré à la section Investissement. Côté Investissements, les recettes devraient être de 3 882 633 € contre 8 954 635 € de dépenses, le différentiel étant compensé par l'emprunt et le virement de la section Fonctionnement.

Ce qu'il faut retenir de ce budget, pour mieux le comprendre... plus de 5 M€ «partent» dans le Smirtom (ordures ménagères et déchetteries), plus de 3,5 M€ au SDIS (pompiers), les coûts en personnels des 143 agents du Grand Figeac représentent, quant à eux, plus de 4,6 M€. Restent ensuite un peu plus de 14 M€, qui se répartissent de la manière suivante (hors personnel donc) : 4 M€ pour la Direction Générale, 1 M€ pour l'Aménagement et l'Urbanisme, 1 M€ pour le développement Touristique, 1,2 M€ pour la Culture, 1,4 M€ pour l'Enfance et la Jeunesse, 3,5 M€ pour la Direction Technique (voirie), 1,4 M€ pour la Direction des Sports et 1 M€ en subventions d'équilibre (économie, culture, sport, communication,...).

Parmi les grands projets de 2016, on compte la réfection de la piscine de Capdenac (pour plus de 5 M€), des travaux de mise aux normes des Ecoles de Musique, la construction du Centre Technique Routier de l'Aiguille ou encore les travaux pour la diffusion du très haut débit Internet.

A cela, on doit ajouter les sommes dédiées au développement économique (zones d'activités) pour près de 2,5 M€ en fonctionnement et près de 3,5 M€ en investissement. Il est à noter que, pour faire face, notamment aux baisses de dotations de l'Etat, le Grand Figeac a diminué de près de 3 % ses dépenses de fonctionnement (hors salaires) et que les subventions aux associations ont baissé de 2 %.



Prochains rendez-vous proposés par le Comité des Fêtes

Soirée Bal Disco

Pour la première fois à Cuzac, le Comité des Fêtes, sous l'impulsion de Laura Viana, proposera le **samedi 16 avril**, une soirée Disco avec DJ. Cette soirée n'est pas, contrairement aux idées reçues, exclusivement réservée aux jeunes ! Si vous avez les jambes qui vous démangent en ce début de printemps, n'hésitez pas à vous rendre à la Salle des Fêtes, à partir de 22:00 ! Prix de l'entrée : 3 €, avec une consommation gratuite.

Journée «Tous dehors !»

Le **dimanche 5 juin**, vous avez tous rendez-vous pour la 3e édition de la Fête du Lait Bio avec un petit-déjeuner à la ferme de Jean-Luc Mourgues à partir de 8:30. Ensuite, des circuits de randonnées sur Cuzac, vous attendent. Et le maintenant traditionnel pique-nique tiré du panier se déroulera sur la place de la Mairie. Toute la journée (de 7:00 à 18:00), le deuxième Vide-greniers se tiendra sur le «Chemin d'Emilie», devant l'école. Réservez dès maintenant vos emplacements (1,5 € le ml) ! Une restauration sur place (plats cuisinés, pizzas,...) vous permettra de ne pas vous charger inutilement, surtout en cas de chaleur ! A ce sujet, prévoyez des parasols pour vous protéger du soleil !

Retour sur la Soirée Fritons

240 participants le 3 avril à cette soirée toujours appréciée de tous !



Cuzac en Fêtes

Cette année, Cuzac en Fêtes se déroulera du jeudi 21 au dimanche 24 juillet. Au programme, et après les Aubades de début de semaine, concours de belote, marché gourmand animé, repas dominical animé par un artiste de rue, venu de Dordogne.



Avant ce repas, les traditionnels tri-poux, suivi de la Messe et la remise de gerbe au monument aux morts. Nouveauté 2016... **Intervillages** le vendredi 22, soyez prêts à faire gagner Cuzac !!!

Cuz'Arts 2016

La 3e édition du festival Cuz'Arts aura lieu du 9 au 11 septembre 2016.

Placée sous le thème de l'Illustration sous toutes ses formes, l'expo accueillera des artistes venus du Lot, de l'Aveyron... et du Texas ! Dessins, gravures, BD, sérigraphies,... Tous les styles pour tous les publics, avec comme invité d'honneur : **Tim Doyle**, célèbre illustrateur américain d'affiches de cinéma (Quentin Tarentino, Wes Anderson,...) mais pas que ! A découvrir sans modération. Côté spectacles vivants, une soirée théâtre le vendredi soir, avec la troupe du **Théâtre à Mou-**

dre d'Onet-le-Château. Elle présentera une pièce du répertoire de la Comédia del Arte «**Le Campiello**» de Carlo Goldoni. 1:30 de rires et de tourbillons scéniques autour d'une place de village italien où commères, prétendants et filles à marier se disputent gaiement les faveurs des uns et des autres.

Le samedi soir, une **soirée Irlandaise** avec le groupe aveyronnais **Stock-Fish**. Musiques d'Irlande et initiation aux danses celtiques autour d'une sélection de bières locales, le tout dans une ambiance de cabaret !

Et le dimanche après-midi, **Stéphane le Ventriloque**, fera rire grands et petits autour de son spectacles «Drôles d'expériences» : magie, ventriloquie et participation du public au rendez-vous.

Prix des places : 7 € et 10 €.

L'entrée à l'expo et le spectacle pour enfants sont toujours gratuits !

Et comme il n'est jamais trop tôt pour réserver... vos soirées et/ou vos repas d'avant spectacles : 06 03 43 48 52.

9 ▶ 11 sept.
cuz'arts
CUZAC (46270)

expo
invité d'honneur
Tim Doyle
Entrée libre de 10h à 19h

spectacles
9/9 21h : Théâtre Le Campiello de Carlo Goldoni par le Théâtre à Mou-
10/9 21h : Soirée Irlandaise avec le groupe aveyronnais **Stock-Fish**
11/9 14h : Stéphane le ventriloque
réservations renseignements : 06 03 43 48 52
prix des places : 10 € et 7 € (enfants)
réservations d'avant spectacle sur place uniquement

AVIGNON UNIS AVEYRON CAJAC

Camion à Pizza le retour !!!

A partir du 21 avril, et tous les vendredis soirs, Yann et Sabine vous attendront sur la place de l'Eglise avec leur nouveau camion à pizzas ! «Allo Pizza Yann» vous propose un effet, un large choix de pizzas (sur sauce tomate ou sur crème fraîche) confectionnées avec des produits frais. Et même une pizza sucrée

(banane, nutella, noix de coco !).

De 18:00 à 22:00,

Yann stationnera sur le parking de l'église de Cuzac.

Pour commander :

07 68 14 14 40

